

DÉCEMBRE 2020

L'accès des PMR dans l'espace public :

Le cas du Jas-de-Bouffan



Introduction

La loi du 11 février 2005, promulguée durant le mandat du président Jacques Chirac, prévoyait que tout établissement recevant du public (ERP), devait être accessible à tous, y compris les personnes en situation de handicap. Cette loi est aussi appelée « loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » et sa mise en application était fixée au 1er janvier 2015.

En effet, cette loi a été prévue pour faciliter et démocratiser l'accessibilité dans l'espace public pour les personnes en situation de handicap et plus largement les Personnes à Mobilité Réduite (PMR). C'est la première fois qu'est inscrite dans le code de l'action sociale et des familles (et ce par la loi de 2005), une définition du handicap, présente dans l'article L-114 de ce même code, : « Constitue un handicap, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicapé ou d'un trouble de santé invalidant ». Le cadre légal de la loi de 2005 prévoit entre autres mesures, la création d'une commission d'accessibilité, la réaffirmation d'un droit à la compensation, des normes d'accessibilité (accès au bâtiments, déplacements sur la voirie etc.), s'appliquant également aux prestations (formalités administratives par exemple). Les ERP (administrations, écoles etc.) doivent donc se soumettre à ces normes, le cas contraire entraînant des sanctions. Le terme de PMR est plus large que l'expression « personne en situation de handicap » en cela que l'acronyme englobe toutes les personnes ayant des difficultés à se mouvoir dans un environnement. En effet, la catégorie PMR englobe par exemple les femmes enceintes, c'est donc une vision extensive en termes de public qui est proposée. Selon une enquête de l'HID et de l'INSEE en 2001, environ 12 millions de français seraient en situation de handicap, dont 850 000 ayant une mobilité réduite, cela n'incluant pas les PMR non concernées par un handicap (les femmes enceinte ou encore l'utilisation d'une valise ou d'une poussette).

L'INSEE fixe à environ 1 million le nombre d'ERP soumis à la loi de 2005. Malgré cela, le public PMR reste un public largement délaissé par les pouvoirs publics, en cela que beaucoup d'ERP ne sont pas aux normes : on estimait fin 2015, qu'à peine plus de 20% des ERP étaient engagés dans le dispositif d'Agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP), dispositif permettant la mise aux normes par des travaux d'un ERP (public ou privé). Un arrêté du 11 octobre 2019, relatif à la récente loi ELAN de 2018, vient ajouter la notion de « logement évolutif » dans le code de construction et de l'habitation, notion quelque peu floue, prévoyant que les logements doivent pouvoir évoluer tout au long de la vie.

Nous avons donc essayé d'évaluer l'accès à l'espace public des PMR au niveau local. Ainsi nous avons organisé, dans un cadre pédagogique au sein de l'Institut d'Etudes Politiques d'Aix-en-Provence, un projet de marche « Aix-ploratoire » dans un quartier précis de la ville : celui du Jas-de-Bouffan, afin de confronter au terrain, avec des personnes concernées par une situation de mobilité réduite, les normes d'accessibilité.

I- Présentation du projet de marche Aix-ploratoire : démarche et méthodologie



LE CHOIX DU PUBLIC DE LA MARCHÉ AIX-PLORATOIRE

Les personnes à mobilité réduite (PMR), constituent un public dont on ignore souvent les causes. En effet, il s'agit de personnes qui ne sont que trop rarement entendues par les pouvoirs publics. La démarche qui a été la notre, a été de vouloir libérer la parole des PMR quant à leur expérience de l'espace public, au sein du quartier Jas de Bouffan. L'idée à l'origine de notre marche Aix-ploratoire, était de pouvoir mesurer, le degré d'accessibilité d'un quartier d'Aix-en-Provence, pour des PMR, afin que ces personnes puissent nous rapporter ce qui est positif, négatif dans le quartier pour leurs déplacements et aussi soumettre des pistes d'amélioration.

PRISE DE CONTACT ET CONCERTATION

Ainsi, nous avons recueilli le contact de Mme Khadouma Alouache, membre de l'association loi 1901 Source, au sein de laquelle elle dirige les Activités Solidaires Handivalides (ASHV), par l'organisation régulière d'activités réunissant des PMR, notamment au sein du Centre social des Amandiers situé dans le quartier de Jas de Bouffan. Khadouma nous a donc donné rendez-vous au Pasino d'Aix-en-Provence, afin de discuter de la marche autour d'un café. Elle est venue accompagnée d'Emmanuel, lui aussi membre de l'association. C'est en concertation Khadouma et Emmanuel que nous avons pu échanger sur le choix de l'itinéraire et également discuter au sujet du nombre de participants. Après avoir présenté l'itinéraire qui devait donner lieu à modification, Khadouma a évalué qu'une petite dizaine de participants PMR seraient potentiellement intéressés par le fait de faire la marche avec nous. Elle nous a expliqué qu'elle les verrait le jeudi suivant (jour des activités solidaires handivalides) et qu'elle leur soumettrait le projet, afin d'avoir une idée du nombre d'intéressés.

Il n'était pas possible de proposer la marche à certains PMR ayant un degré de mobilité très restreint et donc, pour des raisons pratiques n'auraient pas pu « suivre » le groupe. Khadouma a donc réfléchi aux participants en mesure de faire la marche. Cet échange avec Emmanuel et Khadouma s'est poursuivi par mail, afin de régler des détails d'itinéraire, de date et d'horaires de la marche Aix-ploratoire. Les participants ont été conviés à la marche sur la base du volontariat, et par mail, la présidente des ASHV nous a confirmé la présence de 6 participants environ. Pour Khadouma le projet a aussi été une opportunité de faire une activité parmi celles qu'elle organise le jeudi, c'est pourquoi ce jour de la semaine a été très rapidement retenu et que nous avons prévu d'effectuer la marche Aix-ploratoire au Jas de Bouffan, le jeudi 14 novembre.

LE CHOIX DE L'ITINÉRAIRE DE LA MARCHÉ AIX-PLORATOIRE

Le choix de l'itinéraire a été tout d'abord décidé par nous, étudiants, en essayant d'élaborer un tracé intéressant, passant par des endroits clés du quartier. Nous avons donc élaboré plusieurs tracés prenant en compte différents critères. Ainsi, nous avons envisagé d'organiser un tracé passant par les lieux culturels ou de loisirs présents sur le territoire du Jas de Bouffan : ainsi nous avons envisagé de passer par la Bastide du Jas de Bouffan, ou encore le Théâtre du Bois de l'Aune. Finalement, c'est en discutant avec notre interlocutrice Khadouma Alouache, que nous nous sommes rendus compte qu'un tel itinéraire n'était pas forcément le plus adapté. En effet, nous avons finalement opté pour un parcours plus « régulier » dans le sens où il regroupait plutôt des lieux du quotidien au sein desquels les PMR pourraient être confrontés à différentes sortes de difficultés en termes d'accessibilité. C'est notamment en discutant avec Khadouma et Emmanuel lors de notre rencontre au Pasino, que nous avons pu remettre en question le parcours que nous avons choisi au départ. Nous avons ainsi modifié l'itinéraire, en décidant alors de passer par les endroits clés suivants:

- Centre social des amandiers (départ)
- Commerces et parkings
- Mairie du Jas de Bouffan
- Centres médicaux
- Anonymal TV
- Fin de la boucle et retour vers le centre social des amandiers

LE CHOIX D'UNE « PRÉ-MARCHE AIX-PLORATOIRE », DÉCOUVRIR ET S'IMPRÉGNER DES LIEUX

Nous avons décidé de faire tout d'abord une pré-marche, en se rendant en « éclaireurs » au quartier du Jas de Bouffan afin d'effectuer en amont l'itinéraire choisi et d'apprécier sa faisabilité. Il s'agissait de faire un premier repérage afin de s'imprégner des lieux et des problématiques qui pourraient y être associées. Ainsi, nous avons pu relever des passages plus difficiles que d'autres, et cela nous a permis de nous questionner également sur notre façon de voir l'espace public, n'étant pas PMR. Nous avons également pris soin de chronométrer le trajet afin d'avoir une idée de la durée de la marche prévue pour le 14 novembre. Nous avons mis environ 45 min à réaliser la marche (sans le public concerné) et nous avons conclu qu'il faudrait compter près du double de temps pour la marche organisée avec Khadouma et son association.

MARCHE VIRTUELLE ET TABLE RONDE : REBONDIR FACE AUX INTEMPÉRIES

Les impondérables météorologiques du jeudi 14 novembre, nous ont obligé à imaginer une autre forme d'activité et à reporter notre marche Aix-ploratoire. Ainsi, nous avons décidé de maintenir un atelier afin de recueillir la parole des participants PMR sur l'itinéraire choisi. Pour ce faire, nous avons programmés une marche virtuelle ainsi qu'une table ronde au sein du Centre Social des amandiers en accord avec Khadouma.

Nous avons tout d'abord divisé les participants en deux groupes pour des raisons pratiques, en mettant un étudiant par groupe, menant la marche virtuelle sur ordinateur avec le site web Google Maps (avec l'option street-view permettant de visualiser les lieux) et recueillant les avis, remarques, critiques sur les lieux à l'aide d'une grande feuille A3 divisée en 4 parties : points positifs, points négatifs, avis et commentaires et enfin, préconisations/solutions. Le troisième étudiant était chargé d'avoir un regard global sur l'atelier (réflexivité, observation du déroulement de l'après-midi), et d'aider alternativement les deux groupes, dans la conduite de la marche virtuelle.

Le premier groupe était composé des participants suivants : Khadouma, Dominique, et Marie-Joe et le second groupe était constitué de Djamilia, Thierry et Sandrine (non PMR mais bénévole). Sureya une bénévole a également rejoint ce second groupe au cours de l'après-midi.

Lorsque chacun des groupes a eu terminé sa marche virtuelle, nous avons mis en commun tout ce qui avait été remarqué, soulevé, noté par chacun des groupes en faisant un récapitulatif des différents points abordés, et des « thèmes » qui revenaient le plus fréquemment. Nous avons pu nous rendre compte que selon les groupes et les personnes concernées, certes il y avait des points de regroupements mais aussi des remarques et des ressentis subjectifs très différents.

À titre d'exemple, Marie-Joe, est quelqu'un qui a beaucoup insisté sur les d'incivilités et les violences exercées sur les PMR au sein de l'espace public par d'autres citoyens, non PMR.

LA RE-PROGRAMMATION D'UNE MARCHÉ RÉELLE

Après l'expérience de la marche virtuelle, nous avons tout de même décidé de reprogrammer avec Khadouma une marche réelle. C'est ainsi que le 27 novembre, nous avons pu effectuer une marche réelle en présence de Khadouma et son auxiliaire de vie, et Sébastien, jeune PMR habitant le centre ville. Nous avons également fait le choix de demander le prêt d'un fauteuil roulant par la Pharmacie des Minimes, qui a accepté avec bonté. L'idée était de pouvoir, pendant la marche réelle, se mettre à la place des personnes PMR, en s'asseyant dans un fauteuil roulant (non électrique). Nous avons, en vue de la marche du 14 novembre, pris contact avec la Pharmacie des Minimes, afin d'obtenir le prêt de fauteuil roulant. L'idée qui fut la nôtre était la suivante : essayer nous-mêmes, à tour de rôle, de faire l'itinéraire de la marche Aix-ploratoire en fauteuil. Le but était pour nous de se rendre compte de la manière la plus fidèle possible, du quotidien des PMR au sein de l'espace public. Nous avons voulu expérimenter ce que cela engendre en termes de déplacements, de difficultés objectives mais aussi subjectives (le regard et le comportement d'autrui par exemple envers les PMR) afin de mieux pouvoir se rendre compte des problématiques rencontrées par le public que nous avons choisi pour notre marche.

Ainsi, la véritable marche a duré entre une heure et demie et deux heures. À tour de rôle, un.e étudiant.e s'occupait d'entrer les données dans l'application en Open Source Ushaidi, en faisant les différents relevés de lieux présentant des difficultés, ou au contraire des atouts, tout en ajoutant de s commentaires ou pistes d'amélioration que nous ont soumis Khadouma et Sébastien. Un.e étudiant.e se trouvait dans le fauteuil roulant poussé par le/la troisième étudiant.e, chargé de jouer le rôle d'accompagnateur.

Durant notre marche, nous avons été accompagnés par une journaliste, Marion, qui a filmé la marche pour pouvoir en rendre compte sous forme de reportage sur le site d'Anonymal TV, du projet de marche Aix-ploratoire avec les PMR.

II. Dimension réflexive, analyse et opportunités



LES CIVIC TECH : LE DÉVELOPPEMENT DE L'EMPOWERMENT POUR TOUS ET PAR TOUS

À travers cette méthodologie et cette démarche, nous avons pu mettre en avant différentes réflexions quant à la place du numérique dans la transmission de l'information. En effet, les applications numériques Open Source offrent la possibilité aux usagers de pouvoir modifier, ajouter, compléter des données de manière collective. Le but consiste à augmenter le nombre d'informations et que ces informations servent aux utilisateurs pour anticiper, dans le cas de l'application Ushahidi, d'anticiper l'accès ou non à certains espaces.

Certaines applications comme Google Map ou Waze sont des technologies qui sont ancrés dans nos mentalités comme seules références sur nos territoires et ne proposent pas la possibilité d'inscrire nos propres données, de plus elles appartiennent à des entités privées contrairement aux applications Open Source.

Les techniques civiques (ou civic tech) sont de plus en plus utilisées par les municipalités. Alors que depuis quelques années, le taux d'abstention et le vote des extrêmes prennent de l'ampleur dans les sondages français, les civic tech permettent de favoriser et faire renaître un lien de confiance entre les différents pouvoirs. Aujourd'hui, malgré de nombreuses initiatives citoyennes et politiques, la démocratie participative n'est plus suffisante pour permettre aux citoyens de connaître les enjeux et actions et de faire valoir leur avis sur l'ensemble du territoire. Le concept même des civic tech n'est pas encore très connu auprès du grand public. Les citoyens ont, à leur disposition, un panel de différents services de cartographies en ligne, qui sont plus ou moins utilisées en fonction de leur notoriété et visibilité sur Internet. Le développement des civic tech arrive à un moment où les citoyens sont en demande de plus de transparence envers les politiciens et les politiques publiques d'une ville. Ces applications s'inscrivent dans un mouvement de libération et d'autonomie du citoyen, qui souhaite être davantage inscrit dans des démarches participatives de la vie quotidienne et de la vie politique. Pour certains, cela permet de mettre au point des initiatives sans qu'elles soient menées, organisées ou développées par la mairie. Aujourd'hui, les civic tech sont peu utilisées, mais tendent à devenir un levier important pour un nouvel espace de participation et être considérées comme un *"élargissement de l'espace public"* devenu numérique.

Dominique Cardon, sociologue français et auteur de l'ouvrage *"La Démocratie Internet"*, met en lumière la transformation de l'espace public avec l'arrivée d'Internet. Internet et tout ce qui gravite autour (app, logiciels, réseaux sociaux) ont favorisé l'émancipation des citoyens dans la prise de parole d'idées ou de positions. Au travers des applications Open Source comme Ushahidi, l'espace public devient une nouvelle forme de démocratie au travers des données qui permet aux usagers de mieux s'approprier son territoire. Dans « *La Démocratie Internet* », Dominique Cardon met en avant une thèse selon laquelle Internet est un nouvel élément constituant de la démocratie, de part la manière dont il a été créé et son fonctionnement. Chaque utilisateur d'Internet, qui ne se sent pas légitime de s'exprimer dans la vie politique "réelle", peut se manifester au travers d'Internet. Les applications comme Ushahidi ou Open Street Map offre aux citoyens un nouvel accès à l'information en dehors des médias dits traditionnels ou des grandes industries d'informations.

À long terme et avec plus de communication sur ce type de pratique, les citoyens pourront se sentir plus libres de participer activement sur ce genre de plateforme numérique et, de facto, devenir un nouvel enjeu démocratique qui pourrait permettre aux politiques de mieux comprendre les attentes des citoyens dans une ville.

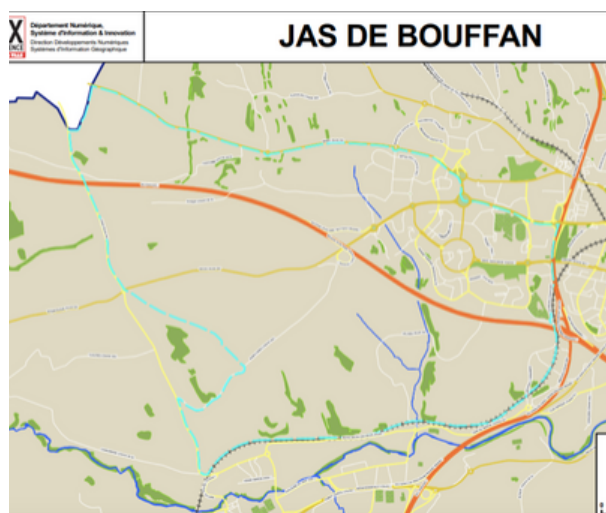
D'une certaine façon, les civic tech peuvent, si elles sont bien comprises et utilisées, élargir les frontières de la participation et renouer un lien entre habitants et politiques.

Les citoyens ne sont pas désintéressés et sont même parfois actifs et enthousiastes à l'idée de pouvoir améliorer leur quotidien. C'est d'ailleurs, ce que l'on a observé pendant notre marche, les participants étaient très énergiques et productifs. Ils se sont facilement appropriés l'application Ushahidi et ont, dès le départ, relevé des éléments pour ne rien manquer et tout notifier. Pendant notre parcours, nous avons décidé d'utiliser nous-mêmes l'application, car nous voulions que les participants puissent être entièrement concentrés sur les différentes problématiques et critiques positives ou négatives du lieu dans lequel nous nous trouvions. Très investis, nous avons pu constater qu'ils voulaient améliorer le quartier du Jas de Bouffan et continuer d'utiliser cette application après notre passage. À l'inverse d'OpenStreet Map, qui leur semblait compliquée à utiliser, les participants ont été à l'aise avec l'application Ushahidi et se sont emparés de celle-ci rapidement. En plus de pouvoir ajouter eux-mêmes des données, ils ont été très intéressés par le fait de pouvoir voir ce que les autres utilisateurs inscrivent dans l'application. Donc, in fine, voir des évolutions sur le traitement du quartier. En plus de pouvoir faire participer les citoyens sur leur territoire et de leur propre initiative, les civics tech sont un moyen de faire remonter des problématiques. L'association Source compte des adhérents très impliqués, proactifs et réceptifs sur ces sujets et ces initiatives. L'association a une approche éducative et informative dans toutes les démarches qu'elle entreprend et est sensible à ces questions. L'objectif : se faire connaître et reconnaître par tous pour mieux entrevoir les problématiques que les personnes à mobilité réduite rencontrent au quotidien. La découverte de l'application Ushahidi a révélé un grand intérêt chez eux d'y contribuer régulièrement notamment dans le but d'accumuler des données afin d'anticiper les trajets du quotidien, pour eux-mêmes et les autres, et faire face plus facilement aux contraintes de la ville.

GOVERNANCE TERRITORIALE : LA DÉLIMITATION DES FRONTIÈRES DU QUARTIER DU JAS DE BOUFFAN

Lors de nos différentes recherches sur le territoire, nous avons rencontré une grande problématique. Nous avons observé des frontières du quartier du Jas de Bouffan différentes en fonction des sources en ligne et celles vues sur le terrain.

Par exemple, sur Google Maps, le Jas de Bouffan longe l'A8 et se limite au niveau du Parc Saint Mitre incluant le quartier d'Encagnane, la fondation Vasarely et la Bastide du Jas de Bouffan. Cette perception du territoire est différente selon Mappy, Waze ou par exemple Open Street Map. Ces trois applications restent vagues concernant les frontières du Jas et ne définissent pas concrètement les limites de ce quartier. Selon les informations recueillies sur le site Internet de la mairie d'Aix-en-Provence, la zone du Jas de Bouffan s'étend plus grandement que sur celle montrée par Google Map. Les délimitations en bleu cyan du quartier administratif du Jas de Bouffan se visualise ainsi :



Par ces quelques exemples, nous avons constaté une confusion des frontières de ce quartier au niveau des services de localisation en ligne. Seulement, cette confusion se retrouve aussi chez des habitants. Après avoir discuté avec quelques habitants, nous nous sommes aperçus qu'il y avait des perceptions et limites différentes de la zone du Jas de Bouffan à Aix. Pour certains, le centre commercial Jas de Bouffan se situerait bien dans le Jas étant donné sa position et son nom. Hors, selon les limites du quartier administratif de la ville d'Aix, le centre commercial ne fait pas parti du Jas de Bouffan. Une telle confusion sur la délimitation des frontières du quartier du Jas expose une problématique importante que la municipalité doit impérativement pallier. Si au premier abord, ce flou semble n'avoir aucune incidence physique en revanche, il a un impact puissant sur les mentalités et la vision du territoire dans sa globalité. En effet, si les habitants eux-mêmes n'arrivent pas à identifier correctement leur propre territoire cela va avoir un impact considérable sur l'identification du territoire par des personnes extérieures du Jas de Bouffan. Il est donc juste de mentionner qu'il y a un véritable travail à faire sur l'image du Jas de Bouffan au vu de nos constats territoriaux.

La délimitation floue de ce quartier met en avant des problématiques liées à la compréhension du territoire et de ces champs d'actions. En effet, les habitants du territoire d'Aix-en-Provence sont importants pour les politiques. Principalement, parce que pour le politique, il est indispensable de favoriser la compréhension des politiques de réhabilitation de certains quartiers comme par exemple la construction de logements, des travaux pour améliorer les routes, l'implantation de nouveaux éclairages dans une rue sombre, et autres dispositifs. Ces applications Open Source où tout le monde peut voir et inscrire des données avec des avis d'améliorations pourraient permettre de justifier des actions dans certains secteurs par rapport à d'autres. De facto, ces initiatives pourraient renouer un lien de confiance entre citoyens et politiques.

Si des changements doivent être faits et sont justifiés par des applications et des données provenant des citoyens eux-mêmes et de leur vie quotidienne alors le citoyen se sentira écouté et pris en compte dans les décisions politiques. En plus d'être intégré dans les facteurs de prise de décision, le citoyen aura plus de facilité à s'approprier son propre territoire, à le comprendre et voir l'améliorer en collaborant avec les puissances politiques.

Les applications Open Source peuvent devenir un enjeu politique important. Si l'on se réfère au concept de la "gouvernementalité" de Michel Foucault, c'est la capacité d'un individu ou d'un état d'influencer un individu ou une population sans utiliser la force. Ainsi, appliqué à notre sujet, ce concept peut très bien servir pour les politiques. En effet, si l'on considère que les applications Open Source peuvent être un moyen de récolter des données sur le terrain par la population, cela faciliterait la compréhension des actions mise en place par le maire par exemple. Ces applications pourraient justifier certaines actions publiques ou politiques par rapport à d'autres et profiter de la participation des citoyens pour choisir quelles sont les problématiques prioritaires sur le territoire en fonction des données recueillies. En ancrant, certaines pratiques ou normes, l'Etat n'a plus besoin d'utiliser la force pour faire accepter une décision politique. Cette pratique, basée sur le concept de la "gouvernementalité", montre la suppression d'un pouvoir hyperpuissant, mais plutôt laisser apercevoir un mode relationnel et production d'un pouvoir scindé en deux, mais toujours mené par une puissance. C'est une domination plus subtile sur la population qui évite à l'Etat de voir une population contre sa politique et ses décisions. Ces applications peuvent être considérées comme étant des potentiels instruments politiques lors d'actions publiques. Les recherches menées par Pierres Lascoumes et Patrick Le Galès dans *Gouverner Par Les Instrument sur les technologies de gouvernement* proposent une vision nouvelle sur la gouvernance par les instruments. Ces instruments de pouvoir, qui peuvent être sous différentes formes, laissent une marge "d'ambiguïté" variable, car ces instruments ne sont pas neutres. Ils cherchent à répondre à des manques, des questions ou cherche à mettre en place de nouvelles directives publiques au sein de la société. Cependant, si les politiques s'intéressent davantage à ces pratiques-là, l'instrument devient alors un indicateur de changement de la gestion des politiques publiques de son territoire.

LA QUALITÉ DE L'INFORMATION PRODUITE

Avoir la possibilité d'utiliser une application Open Source, en tant que citoyen, laisse poser la question de qui peut utiliser et quelle parole donne-t-on aux citoyens. Lors de notre marche virtuelle, nous avons décidé de mettre en place deux groupes pour éviter que nos participants s'influencent de trop.

Cependant, nous avons remarqué que le curseur d'investissement personnel dans cette activité était différent en fonction des participants. Parfois, certaines personnalités prenaient le pas sur d'autres et avaient une vision très subjective sur le sujet. Or, notre groupe était d'accord pour tenter de supprimer au maximum la subjectivité de chacun dans le but de faire primer l'esprit collectif à l'esprit individuel. En effet, notre objectif était de trouver des points d'accord, au travers de 8 principaux axes collectifs et prioritaires. Notre marche virtuelle a permis d'observer qu'une civic tech pouvait permettre de faire valoir la parole de chacun des citoyens peu importe leur âge, origine, sexe, ethnie ou handicaps. Chacun aurait le droit à la parole, droit d'être écouté par le biais de ces données et remarques et trouverait une place dans la participation de la vie politique d'une commune. Il est vrai que dans certaines situations, des communautés de personnes peuvent se sentir rejetés par un système politique qu'ils estiment éloigner de la réalité ou pas suffisante pour être en lumière comme des personnes dites "normales". C'est notamment le cas pour les personnes à mobilité réduite. La marche réelle, nous a fait prendre conscience du rejet et de la difficulté pour les personnes extérieures à poser leur regard sur les personnes ayant un handicap. Ce genre d'application aurait la possibilité de pallier à ces difficultés d'intégrations dans la société et ainsi d'éviter de se sentir jugé ou illégitime à la prise de décision politique d'une ville.

Suite à cette marche virtuelle, nous nous sommes interrogés sur l'objectivité des données recueillis sur une application telle qu'Ushahidi, si tout le monde peut avoir accès à cette plateforme. Tout d'abord, le public peut-être limité. Pour utiliser cette application, il faut avoir connaissance de l'existence de l'application et disposer d'un téléphone ou d'un ordinateur. Même si aujourd'hui, plus de la moitié des personnes disposent d'un téléphone, il faut prendre en compte qu'une partie de la population sera exclue causé par une fracture technologique comme avec par exemple les personnages âgés. De plus, la question de la légitimité des utilisateurs. Tout le monde a la possibilité de mettre en avant des informations sur Ushahidi, mais comment vérifier de la véracité des données.

Autre grande problématique qui émerge face à la qualité de l'information, la question du contrôle des données de l'application. Étant donné que tout le monde peut y avoir accès et que tout le monde peut inscrire des données, comment s'assurer que les données transmises sont justes et réelles ? On sait que sur Internet, il est possible par des faux profils de mettre en avant de fausses informations. Cette grande tendance des fausses informations peut aussi se remarquer dans des applications. Si les civic tech deviennent une pratique récurrente et régulière dans nos sociétés actuelles, alors de nouveaux enjeux pourraient voir le jour. Une nouvelle forme de participation pourrait naître et donc amener à des pratiques extrêmes. Par exemple, si dans le cadre d'une élection municipale, un élu ou bénévole, d'un parti d'opposition à celui mis en place, décide de mettre des données et notamment des points négatifs sur un lieu précis.

On sait que sur Internet, il est possible par des faux profils de mettre en avant de fausses informations. Cette grande tendance des fausses informations peut aussi se remarquer dans des applications. Si les civic tech deviennent une pratique récurrente et régulière dans nos sociétés actuelles, alors de nouveaux enjeux pourraient voir le jour. Une nouvelle forme de participation pourrait naître et donc amener à des pratiques extrêmes. Par exemple, si dans le cadre d'une élection municipale, un élu ou bénévole, d'un parti d'opposition à celui mis en place, décide de mettre des données et notamment majoritairement des points négatifs sur un lieu précis.

Alors le territoire sera inondé d'informations négatives et pourraient avoir une influence sur l'opinion publique de la politique mise en place actuellement par la mairie. Ces applications, si elles ne sont pas contrôlées, peuvent connaître des dérives importantes avec des influences non-négligeables sur les citoyens.

Alexis de Tocqueville, philosophe politique français, a fait émerger au travers de son ouvrage "la Démocratie en Amérique" la notion de la *tyrannie de la majorité*. Ce qu'explique Alexis de Tocqueville au travers de cette expression, c'est de dire que la démocratie ne signifie pas forcément liberté de pensée. Selon lui, la majorité a une influence et exerce une pression sur les opinions du reste de la population dont les minorités. Ce procédé peut aussi s'appliquer pour le numérique et notamment les applications Open Source. *"Qu'est-ce donc qu'une majorité prise collectivement, sinon un individu qui a des opinions et le plus souvent des intérêts contraires à un autre individu qu'on nomme minorité ? Or, si vous admettez qu'un homme revêtu de la toute-puissance peut en abuser contre ses adversaires, pourquoi n'admettez-vous pas la même chose pour une majorité ?"*. Cette citation symbolise notre idée de réflexion principale. Si ces applications deviennent une pratique courante de la démocratie en France, serait-il possible, qu'avec les différentes pratiques des usagers, qu'elles soient gouvernées par une majorité ? Faudrait-il penser à mettre en place des contrôles pour savoir d'où viennent les commentaires et principalement de qui ? Ou d'autres questions liées à l'anonymat. Si les utilisateurs sont anonymes, ils peuvent se permettre d'être plus critiques sur son territoire, des bénévoles ou des radicaux politiques peuvent eux aussi s'emparer de ces applications et s'en servir pour déverser des mensonges ou plaider pour leur cause. C'est une des dérives à prendre en compte avec ces nouvelles pratiques favorisant la parole et la liberté de pensée du citoyen.

III. Infographie, la data-visualisation : clé de compréhension du dossier



Un public hétéroclite engagé

Pour notre marche nous sollicité les membres de l'association Source du centre sociale "Les Amandiers" au Jas de Bouffan. 9 personnes, 6 femmes et 3 hommes, 6 personnes à mobilité réduite, 2 bénévoles et 1 accompagnatrice à la mobilité.

Un handicap, des handicaps

Il est faux de considérer les Personnes à Mobilité Réduite comme personnes ayant un handicap commun. Au contraire, celui-ci s'exprime sous de multiples formes et impacte la vie des personnes à des degrés différents. Lors de notre marche nous étions avec des personnes en fauteuil roulant manuel, électrique, des personnes avec un handicap dit plus léger qui n'utilisaient pas de fauteuil mais qui avaient du mal à marcher. Il y avait également une personne qui est moins affecté physiquement que mentalement, l'accident de cette personne ayant causé des séquelles neurologiques. Il y avait enfin des personnes accompagnatrices non handicapées. Toutes ces réalités du handicap entraînent et ont entraîné des perceptions différentes de l'accès à l'espace public durant la marche, ce qui permet une pluralité des ressentis et des données récoltées.

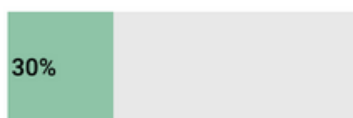
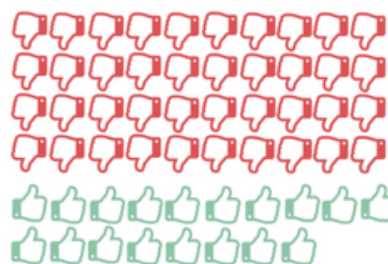


Des réactions plurielles

Pendant nos deux marches (virtuelle et réelle) nous avons pu identifier les principales réactions observées. Si l'accessibilité est le terme qui est le plus revenu, nous pouvons également noter l'importance du mot "Place" faisant référence au nombre insuffisant de places handicapées au Jas. L'entretien et la hauteur des trottoirs, les difficultés rencontrées par les PMR dans l'accès aux bus, aux commerces, le sentiment d'abandon par les pouvoirs publics sont aussi des réactions importantes. Très critique envers la municipalité, notre public ne croit pas beaucoup aux effets d'annonces provenant des candidats en campagne. Ils notent toutefois que la situation au Jas est plus facile à vivre que dans le centre-ville, centre historique aux rues étroites avec peu de trottoirs praticables. Enfin le public a déploré un certain nombre d'incivilités problématiques au quotidien par leurs concitoyens, faisant preuve du manque considération par la société au sens large et pas seulement par les pouvoirs publics.

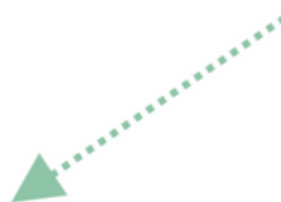
Un travail qu'il reste à accomplir

Sur les 58 relevés de la marche réelle, 40 étaient des points négatifs, 18 des points positifs. Cela montre tout d'abord l'ensemble du travail qu'il reste à accomplir pour rendre accessible la portion du Jas que nous avons observé. Cela montre aussi, peut être, la propension qu'ont les citoyens en général, et notre public dans le cadre de cet exercice, à prioriser le négatif au détriment du positif. Il y avait certainement d'autres points positifs qui ont été négligés et il faut le prendre en compte afin d'être dans une démarche la plus constructive possible.



Un niveau de confiance faible, en baisse

Sur les 9 personnes composant notre public, seules 3 semblaient avoir une confiance relative envers les pouvoirs publics. Les deux-tiers des participants ressentent pour leur part un sentiment d'abandon, ont peu vu pas du tout confiance en la municipalité et, conscients des fausses promesses, en la campagne municipale à venir. Ils souhaitent agir au niveau associatif, organiser des événements de sensibilisation au handicap et se sentent particulièrement concernés par la vie de quartier et les moyens de la faire exister. De plus, il semble que si le degré de confiance est déjà faible, il est en plus en baisse au fil des ans et des déceptions.



8

Propositions d'amélioration principales détaillées pendant la marche

Au fil de nos deux marches nous avons pu établir plusieurs points d'amélioration de l'accessibilité à l'espace public par les PMR. Si certains se confondent, nous avons pu isoler 3 points d'améliorations principaux : 1. Créer plus de places handicapées, essentiellement au niveau des endroits stratégiques du quotidien (Commerces, centre social, théâtre...). 2. Faire remonter le plus souvent possible les plaintes contre les chauffeurs de bus à la mairie afin de les sensibiliser à ces incivilités quotidiennes (refus de prise en charge, tensions dans le bus...) 3. Un vaste plan de réhabilitation des trottoirs (hauteur, fissures, souches d'arbre...)

Conclusion

Ainsi, nous avons pu voir dans ce dossier à quel point la question de l'accès des PMR à l'espace public reste une question déterminante mais trop peu prise en compte par les pouvoirs publics. Les élections municipales sont l'occasion pour les pouvoirs publics de prendre en compte cette problématique et d'agir en faveur de l'égalité d'accès à l'espace public. Nous avons vu que le développement des civic-techs pouvait rendre du pouvoir et renforcer l'esprit d'initiative des PMR et que ces technologies pouvaient être des outils de dialogue direct avec les pouvoirs publics. Nous pensons qu'il est temps que cette problématique soit prise en compte de manière continue par la municipalité, pas seulement un sujet de la campagne électorale. Un pont est possible entre citoyens, associations et pouvoirs publics pour la co-construction d'un espace public accessible pour tous de manière équitable.

Les marches exploratoires nous ont permis, sur le plan personnel, de partir à la rencontre de personnes enrichissantes qui nous ont montré une vision, des perceptions, un regard global sur le territoire, sur la vie quotidienne différents. Nous avons beaucoup appris à leurs côtés et grâce à nos différentes recherches. Nous terminons cet exercice plus conscients de ces personnes qui ne sont habituellement pas dans nos cercles proches. Nous pensons finalement que le vivre-ensemble, le "faire société" passe en premier lieu par la rencontre et la compréhension de l'autre, aboutissant à un respect profond et une prise en compte essentielle et bénéfique.

Bibliographie

Amérique, I. (2019). La tyrannie de la majorité par Tocqueville. [online] Les-philosophes.fr. Available at: <https://www.les-philosophes.fr/tocqueville/de-la-democratie-en-amerique/site-vente-livres/Page-3.html> [Accessed 13 Dec. 2019].

Association Source. (2019). Accueil - Association Source. [online] Available at: <https://association-source.fr/> [Accessed 10 Dec. 2019].

Cavallari, P. (2019). La culture numérique selon Dominique Cardon. [online] Sens-public.org. Available at: <http://sens-public.org/article1417.html> [Accessed 13 Dec. 2019].

Dacos, M. (2019). Dominique Cardon, La démocratie Internet. Promesses et limites. [online] Journals.openedition.org. Available at: <https://journals.openedition.org/lectures/1162> [Accessed 13 Dec. 2019].

Fr.wikipedia.org. (2019). Gouvernamentalité. [online] Available at: <https://fr.wikipedia.org/wiki/Gouvernamentalit%C3%A9> [Accessed 13 Dec. 2019].

Mairie d'Aix-en-Provence. (2019). Accessibilité des établissements recevant du public. [online] Available at: <http://www.aixenprovence.fr/Accessibilite-des-etablissements-recevant-du-public> [Accessed 9 Dec. 2019].

Ministère de la Transition écologique et solidaire. (2019). Politique de l'accessibilité. [online] Available at: <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/politique-de-l-accessibilite#e4> [Accessed 9 Dec. 2019].

Lascoumes, P. (2019). La Gouvernamentalité : de la critique de l'État aux technologies du pouvoir. [online] Journals.openedition.org. Available at: <https://journals.openedition.org/leportique/625> [Accessed 13 Dec. 2019].

Service-public.fr. (2019). Obligation d'accessibilité des ERP aux personnes handicapées. [online] Available at: <https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/F32873> [Accessed 9 Dec. 2019].

Woll, C. (2019). Pierre Lascoumes et Patrick Le Gales (dir.) : Gouverner par les instruments. [online] Persee.fr. Available at: https://www.persee.fr/doc/pole_1262-1676_2005_num_23_1_1256 [Accessed 13 Dec. 2019].

Youtube.com. (2019). YouTube. [online] Available at: <https://www.youtube.com/watch?v=bXhBzjue7js> [Accessed 13 Dec. 2019].

Youtube.com. (2019). YouTube. [online] Available at: https://www.youtube.com/watch?v=vqDbFs1_CvM [Accessed 13 Dec. 2019].